



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Vente de masques par la grande distribution

Question écrite n° 29660

Texte de la question

Mme Josiane Corneloup attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur les annonces de la vente des masques en grande et moyenne surface. Les pharmaciens et préparateurs en pharmacie ont été depuis le début de cette crise en première ligne ; au-delà de la vente des médicaments, ils ont apaisé, préparé les ordonnances et rassuré aussi bien leurs patients de toujours qu'une nouvelle clientèle inquiète ne pouvant plus se tourner vers les urgences hospitalières ; leur rôle a par ailleurs été renforcé pendant cette épidémie puisque les pharmacies représentent désormais des centres de premier secours pour les femmes victimes de violences conjugales. Réquisitionnés par les ARS pour la distribution des masques aux professionnels de santé libéraux, ils ont vécu des moments difficiles en proie à des ordres et contrordres permanents, à un rationnement du nombre de masques qui ne correspondaient pas aux besoins des professionnels, à des oublis de certains professionnels ; un quotidien douloureux avec des centaines d'appels téléphoniques de personnes qui voulaient des masques, des patients vulnérables face au coronavirus auxquels ils avaient l'interdiction de donner des masques ; l'État qui demande de justifier chaque donation de chaque masque. Alors que le réseau de 22 500 pharmacies en France était certainement le mieux placé pour commander et distribuer de façon sécurisée des masques à toute la population, l'État a préféré miser sur la GMS, créant des attroupements de personnes vulnérables dans les 4 000 grandes surfaces de France, humiliant les pharmaciens toujours rationnés comme des rats. L'enseigne Intermarché a été la première à donner le chiffre de 70 millions de masques en stock, puis ce fut le tour de Michel-Édouard Leclerc de se vanter d'en avoir 170 millions, ensuite, Alexandre Bompard, PDG de Carrefour a affirmé sa position de leader avec 225 millions. Les Français ont eu ce sentiment que les masques devenaient un produit d'appel grand public pour leurs super ou hypermarchés, alors qu'ils sont d'abord des équipements de protection individuelle nécessaires pour la santé de chacun. Ces annonces subites, à grand renfort de publicité, de millions de masques ont engendré beaucoup d'incompréhension et de colère chez les pharmaciens. En effet, depuis près de deux mois, chaque jour, chaque pharmacien d'officine a dû expliquer qu'il n'avait aucun masque disponible aux différentes professions médicales, paramédicales, aux patients diabétiques, asthmatiques, sous traitement anticancéreux, aux patients confinés avec un membre de leur famille atteint du covid-19, aux représentants de forces de l'ordre (gendarmerie, police, pompiers), aux chefs d'entreprises, aux élus. Des stocks avaient-ils été constitués par la GMS ? Si tel est le cas, les pharmaciens auraient donc pu distribuer trente fois plus de masques, le nombre de décès aurait pu être divisé par trente. Le Gouvernement manquerait-il d'efficacité pour se procurer des masques contrairement au secteur de la grande distribution ? Une chose est certaine, le Gouvernement a méprisé le réseau des 22 000 pharmacies qui n'ont eu de cesse d'accompagner la population depuis le début de cette crise. En conséquence, elle lui demande d'apporter de toute urgence des réponses claires à cette situation et lui propose de mettre en place un système d'approvisionnement prioritaire des pharmacies pour la distribution des masques à usage unique ou réutilisables.

Données clés

Auteur : [Mme Josiane Corneloup](#)

Circonscription : Saône-et-Loire (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 29660

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 mai 2020](#), page 3473

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)